

Protocole sanitaire en vigueur pour les concerts

Nota : Ce protocole a pris en compte les contraintes actuelles ; si celles-ci devenaient moins contraignantes, ce protocole serait bien sûr assoupli.

Il est impératif que l'Osons Jazz Club respecte intégralement les règles d'hygiène et de protection des personnes impliquées dans un événement, que cela soit les spectateurs, les musiciens et les bénévoles de l'association.

Il est rappelé que le Président de l'Osons Jazz Club est pénalement et civilement responsable de la bonne exécution de ce protocole et aucune transgression de ces règles ne sera acceptée ; réserver à un concert implique que vous vous engagez à respecter toutes ces règles.

Les procédures seront rappelées oralement au début de chaque concert et rappelées sur des affiches qui seront posées aux endroits stratégiques.

Pour les spectateurs :

- **Réservation préalable obligatoire sur le site de l'Osons Jazz Club pour chaque concert ; les réservations par téléphone ne seront acceptées que pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet.**
Si la réservation concerne plusieurs personnes, merci d'indiquer si elles habitent ensemble.
- **Aucune billetterie sur place** ; les billets seront au prix de 15 Euros pour tous ; ce prix inclut l'adhésion pour un nouveau membre, un renouvellement si nécessaire ; ils seront achetés sur une plateforme extérieure et imprimés par le spectateur ; le paiement par chèque préalablement reçu avant la date du concert sera accepté pour les personnes qui en font la demande.
- **Aucune prestation de boissons** ne sera assurée au bar sauf si les contraintes sanitaires peuvent être respectées ; dans ce dernier cas, merci de vous munir de l'appoint car aucune monnaie ne sera rendue.
- **Les concerts seront d'un seul set de 1h30**, afin de pouvoir gérer le flux des personnes.
- **La jauge de la salle sera limitée** afin de respecter totalement les règles de distanciation entre les spectateurs.
- **L'ouverture de la salle** se fera 30 minutes avant le concert.
- Les personnes attendront dehors (**port du masque obligatoire** excepté pour les enfants de moins de 11 ans) dans une file d'attente **respectant la distance de 1 mètre** entre chaque personne ou famille n'excédant pas 10 personnes. Comme il n'y aura pas de billetterie, l'entrée devrait être fluide.
- **Le lavage des mains avec du produit hydroalcoolique** se fera avant d'entrer dans la salle ; **le port du masque sera obligatoire pour entrer dans la salle et pendant toute la durée du concert** excepté pour les enfants de moins de 11 ans.

- Les personnes **entreront par la porte principale, rejoindront directement un siège et sortiront par la porte de secours** ; pendant ce trajet, la distance d'un mètre devra être impérativement respectée. La sortie par la porte de secours se fera immédiatement le concert terminé et les spectateurs rejoindront leur voiture sans attendre. Aucun spectateur ne sera autorisé à quitter la salle sauf pour quitter définitivement le concert en cours ou pour aller aux toilettes ; dans ce dernier cas, la personne sort par la sortie de secours et rentre par l'entrée principale et le lavage des mains avant et après être allé aux toilettes sera obligatoire.
- Le contrôle des billets se fera à l'entrée de la salle.
- **Aucune vente de CD après le concert** ne sera assurée, excepté si cette vente peut se faire à l'extérieur du bâtiment.
- **Port du masque obligatoire pour tous les bénévoles** qui encadreront et réaliseront toutes les tâches avant, pendant et après le concert. Si un bénévole quitte la salle, il devra se relaver les mains pour rentrer dans la salle.
- Les spectateurs seront informés de ces procédures, sur la page de chaque concert du site WEB, avant de prendre leur billet et il leur sera demandé un engagement moral à les appliquer scrupuleusement.

Pour les Musiciens :

Les musiciens seront autorisés à ne pas porter de masque uniquement quand ils jouent. Dès qu'ils quitteront la scène après le concert, ils devront impérativement remettre le masque et respecter la distance d'un mètre avec les autres. Le lavage des mains sera obligatoire avant chaque entrée dans la salle.

Si un musicien quitte la salle, il devra se relaver les mains pour rentrer dans la salle de même pour rentrer dans le bâtiment où se trouve l'hébergement.

Préparation de la salle :

Les chaises pour les spectateurs seront préalablement positionnées pour respecter les règles de distanciation ; elles pourront être rapprochées uniquement pour les personnes qui habitent ensemble sous réserve que le nombre n'excède pas 10 personnes.

Avant chaque concert si la salle a été utilisée moins de 5 jours avant la date du concert, le sol et le mobilier seront nettoyés avec les produits adéquats.

La salle sera aérée 15 minutes en ouvrant les 3 portes.

Avant la balance des musiciens, les équipements fournis par l'OJC et utilisés par les musiciens seront aussi nettoyés et ils ne seront utilisés que par le musicien concerné.